



Arbre créant nuisances et dangers

Par **MarieS35**, le **20/02/2019** à **09:22**

Bonjour,rrnrnNotre copropriété est une résidence de vacances, avec une centaine de petites maisons et des espaces communs arborés. A proximité de notre maison, se trouve un pin maritime qui occasionne de plus en plus de nuisances :rn• Diminution de la luminosité et de l'ensoleillementrn• Racines qui cheminent sur notre propriété et déforment le sol, la terrasse, etc.rn• Pelouse asphyxiée par les aiguilles de pinrn• Chutes régulières de pommes de pinrnA ces problèmes s'ajoute le risque de chute de l'arbre ou de branches cassées, ce qui constitue un danger pour la maison et les personnes qui y vivent.rnrnNous avons fait plusieurs demandes au syndic pour que cette situation soit examinée par la commission "espaces verts " et pour que soit réalisé soit l'abattage de cet arbre, soit un élagage musclé. rnNos demandes sont restées sans réponse.rnQue pouvons-nous faire pour faire agir le syndic ? Que sommes-nous en droit de demander juridiquement ?rnrnMerci d'avance,rnrnMarie

Par **amajuris**, le **20/02/2019** à **10:29**

bonjour,rnil faut que vous fassiez inscrire cette question à l'ordre du jour de votre prochaine A.G.rnSalutations